

*L'ajournement*

Le président du Conseil privé (M. Sharp) devrait savoir, s'il ne le sait déjà, qu'un commentateur a déclaré sur un réseau canadien qu'il connaissait le président Amin depuis un certain temps et qu'en toute probabilité, cet homme souffrait d'une très grave maladie vénérienne qui affecte le cerveau. Je ne dis pas que c'est vrai, mais on l'a laissé clairement entendre.

En terminant, madame l'Orateur, je demande au président du Conseil privé quand nous pouvons compter sur une manifestation de fermeté et moins sur une diplomatie à la guimauve. Est-il prêt ou le Canada est-il prêt à prendre position aux Nations Unies? Les pays ont beau condamner la Rhodésie et l'Afrique du Sud, c'est l'inverse qui se produit maintenant. Allons-nous faire semblant de rien et permettre que des ressortissants d'autres pays soient traités ainsi dans un pays noir?

**M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame l'Orateur, je voudrais faire une remarque sur les derniers propos du député et l'assurer que le Canada continuera à intervenir dans les affaires extérieures de façon efficace et non avec de belles paroles. Le gouvernement fait ce qu'il estime devoir faire, même si les mesures prises ne sont pas nécessairement celles que propose le député.

**Une voix:** Un exemple.

**M. Breau:** Le député me demande de donner un exemple d'intervention du gouvernement. Permettez-moi de signaler que la présence du Canada à Chypre a sauvé des vies humaines. Le gouvernement ne se permet pas une creuse rhétorique, il fait précisément ce que le député lui propose de faire. Il mène une diplomatie dans le calme et la réflexion.

Le gouvernement canadien a suivi de très près les événements entourant l'emprisonnement et la condamnation de M. Dennis Hills. Comme il s'agit d'un citoyen du Royaume-Uni, son cas intéresse d'abord les gouvernements britanniques et ougandais. Néanmoins, pour des raisons humanitaires évidentes, nous nous sommes beaucoup intéressés à cette affaire.

Quant à l'ACDI, son programme d'aide à l'Ouganda se situe à un niveau très modeste depuis 1972. Il consiste principalement en bourses offertes aux étudiants ougandais qui étudient au Canada ou dans les pays africains autres que l'Ouganda. Nous n'avons pris aucun nouvel engagement d'aide depuis 1972. Le gouvernement canadien estime inacceptable d'utiliser nos programmes d'aide pour infléchir la politique de gouvernements étrangers. Nous pensons qu'à la longue, cette politique servirait mal nos objectifs humanitaires.

Le gouvernement a, par les voies diplomatiques, exprimé aux autorités ougandaises l'espoir que la vie de M. Hills serait épargnée. À peu près au même moment, on a appris que la peine de M. Hills ne serait pas appliquée. Nous avons alors informé les autorités ougandaises de notre satisfaction devant cette décision. Enfin, le gouvernement a bel et bien l'intention de suivre l'évolution de cette affaire.

[M. Brisco.]

## LES PARCS NATIONAUX—BANFF—DEMANDE DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, je parlerai brièvement ce soir de l'habitation dans une localité qui est à toute fin pratique sous le contrôle complet du gouvernement du Canada. Je veux parler de la ville qui se trouve dans le parc national de Banff, et aussi, jusqu'à un certain point, de celle qui est située à Jasper.

Je dois d'abord exprimer un certain mécontentement. J'adresse mes remarques non pas au ministre responsable, ni même au parlementaire responsable, mais à un représentant du gouvernement qui, autant que je sache, n'est jamais allé dans un de ces parcs nationaux.

**M. Breau:** Il y est allé.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Bien; il y est allé.

Le problème de l'habitation dans les parcs nationaux découle d'un conflit que tous reconnaissent. Si la croissance est trop forte, elle compromet les avantages du parc et les buts pour lesquels les parcs nationaux ont été créés. Mais s'il y a trop peu de maisons, et c'est le cas à Banff, cette pénurie peut créer une densité de population inacceptable, des problèmes sociaux et des tensions comme celles que connaît malheureusement à l'heure actuelle cette localité.

Au lieu de répondre à la demande du Conseil consultatif de Banff—ce qui se rapproche le plus d'un gouvernement à Banff, parce que le gouvernement du Canada a insisté pour conserver le contrôle de questions aussi importantes que l'émission des licences de chiens dans la ville—le ministre a répondu en gros que, parce qu'on était en train de mettre au point un nouveau plan cadre, il serait préférable de résoudre les problèmes de logement de Banff en faisant déménager les gens à Canmore, qui est tout juste à l'extérieur du parc, à peut-être 20 minutes en automobile, et en leur faisant faire la navette au parc. Cela a été la politique du ministre depuis assez longtemps. La ville de Canmore n'en a pas été trop heureuse parce que cette situation portait sérieusement atteinte à son avenir. Cette politique a transformé la ville de plus en plus en une ville de chambres, en un simple dortoir. Deuxièmement, elle a très sérieusement compromis et réduit son assiette fiscale.

● (2210)

Le conseil municipal de Canmore, détenant plus de pouvoir en la matière que les représentants élus de Banff, ont répondu «non» au ministre. Nous n'allons pas nous laisser faire. Nous n'allons pas mettre les nouveaux terrains à bâtir à la disposition de gens qui ne vivent pas et ne travaillent pas ici. Une réponse pareille a passablement dérangé le ministre qui tentait de répondre aux besoins en logement de Banff en s'en déchargeant sur une autre localité.

C'est pourquoi, il y a près d'un mois, j'ai demandé au ministre s'il était disposé à envisager d'un autre œil la décision du conseil municipal de Canmore de permettre immédiatement la mise en disponibilité de nouveaux terrains et la construction de quelques nouvelles maisons à Banff, afin de remédier à une pénurie de logements que ne toléreraient pas la plupart des députés si eux-mêmes, leurs localités ou leurs circonscriptions, étaient concernés.